

L'information ministérielle accessible en direct par l'intermédiaire du réseau Intranet

[Il s'agit du troisième d'une série d'articles portant sur le Plan de mise en oeuvre des aspects liés à la diffusion d'information par Internet du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Les deux articles publiés antérieurement et intitulés respectivement *Ça y est! Nous sommes présents sur Internet!* (paru dans l'édition du 14 août 1995) et *Recherche en direct : La page de recherche du MAECI* (paru le 25 septembre 1995), ont été mis à jour et sont réédités dans le présent numéro à des fins de référence.

Plan de mise en oeuvre des aspects liés à la diffusion d'information par Internet : le point sur les progrès accomplis

Depuis l'avènement du SIGNET, le Ministère s'est tourné vers la technologie pour trouver de nouvelles façons d'accroître la rentabilité de ses services, et s'en est notamment servi pour rationaliser les processus et réduire les coûts. En 1994, il a entrepris d'automatiser ses services de renseignements et de diffusion de documents pour les rendre plus efficaces à moindre coût. En juillet 1995, désireux d'offrir à ses clients un meilleur service en leur assurant un accès instantané à des renseignements à jour sur ses services et ses activités, il a inauguré son site World Wide Web (WWW) sur le réseau Internet (voir l'article intitulé *Nous sommes présents sur Internet!*, page 6).

Le 21 mars prochain, le Ministère mettra en service son réseau **Intranet** à l'Administration centrale. Jalon stratégique en matière de diffusion de l'information, l'**Intranet** offrira aux utilisateurs ministériels l'accès à des renseignements et à des documents ministériels à jour par

l'intermédiaire d'un service Web relié au SIGNET. Au courant de l'année, le réseau sera déployé dans les missions disposant d'une grande largeur de bande (Londres, Paris et nos missions aux États-Unis).

L'**Intranet** est accessible **uniquement** aux employés du Ministère et non aux autres utilisateurs d'Internet

Le réseau Intranet : le moyen souhaité pour la diffusion efficace et rentable de l'information ministérielle

L'**Intranet** est l'un des quatre projets liés à Internet, en voie de réalisation à l'Administration centrale et faisant partie de la planification stratégique à long terme du Ministère en matière de gestion de l'information et de technologie de l'information*.

Produit d'un effort commun des directions générales responsables des ressources documentaires et des systèmes d'information (SKD et STD) et de la Direction des communications ministérielles, l'**Intranet** doit accélérer l'accès à l'information ministérielle, réduire les frais d'impression du Ministère et munir ses employés d'un outil plus efficace pour la recherche et le repérage de renseignements. Au départ, il complètera le mode de diffusion en version papier, mais il en viendra éventuellement à le remplacer en bonne part là où cela sera possible.

L'**Intranet** offrira aussi une capacité d'échange électronique par l'intermédiaire de **groupes de discussions**. Ce service permettra aux utilisateurs d'afficher des messages sur une vaste gamme de sujets par l'intermédiaire d'un **babillard électronique** (voir en page 4 des *Nouvelles du SIGNET* du 15 mai 1995). Il ne sera pas

accessible dès la mise en service du réseau puisque dans son cas, il reste des questions de demande, de faisabilité et de ressources à examiner.

Quels avantages le Réseau interne présente-t-il pour le Ministère?

L'architecture du réseau SIGNET est comparable à celle de l'Internet. Nous avons donc pu emprunter tels quels les outils d'information exploités par le réseau Internet (comme le fureteur Netscape) pour répondre à nos propres besoins et mettre au point le réseau **Intranet**.

En plus de réduire les frais d'impression et de distribution du Ministère, l'**Intranet** permet d'accélérer l'accès à l'information ministérielle et donc d'offrir de meilleurs services aux utilisateurs. Il assure aussi un accès permanent à l'information 24 heures sur 24 et 7 jours par semaine.

L'**Intranet** offre également une amélioration par rapport aux répertoires i:\communs créés à l'Administration centrale (comme le répertoire i:\corpinfo), car son architecture et sa structure facilitent et accélèrent l'accès à l'information. Il suffit d'un clic pour se procurer l'information recherchée.

L'**Intranet** représente un vaste effort pour accélérer la transmission de l'information au personnel, améliorer la prestation des services et réduire les frais d'impression. En termes simples, il représente un pas vers un mode de gestion de l'information plus efficace et plus stratégique.

Les missions et l'Intranet

Bien que le SIGNET permette en principe de distribuer des